



COMITE DU CALVADOS D'ATHLETISME
Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
cd14.athletisme@gmail.com

02/10/2018

Règlement des triathlons en salle 2018/2019 BENJAMINS et MINIMES

Site : <http://cd14.athle.com/>

ENGAGEMENTS

Pour faciliter le déroulement de la compétition, les engagements sont à faire parvenir via le module des engagements du site du comité : **fermeture des engagements le vendredi à 12 heures.**

Les athlètes, entraîneurs ou dirigeants devront vérifier que les inscriptions ont bien été prises en compte sur le site il n'y aura plus d'inscriptions par courriel.

(Si vous avez fait des corrections ; venir avec une copie du mail envoyé au CD 14)

Cas exceptionnel : les athlètes ne figurant pas sur les feuilles d'engagement, de concours et de courses devront passer par le secrétariat pour s'inscrire (petite feuille à compléter). Aucun rajout ne doit être fait sur les feuilles par les athlètes et chef de jury sans vérifications au secrétariat et accord du juge arbitre, les performances d'athlètes n'ayant pas respecté la procédure ne seront pas prises en compte et donc validées.

Tous les athlètes devront confirmer **personnellement** leur engagement 45mn avant l'horaire prévu du début de leur première épreuve.

PAS D'ENGAGEMENT SUR PLACE (tolérance pour un maximum de 2 oublis par club maître)

Les athlètes souhaitant prétendre à la sélection du Calvados pour les inter-comités du 24 mars 2019 devront avoir réalisé un triathlon entre le 1er novembre 2018 et le 26 janvier 2019 (lors d'épreuves ouvertes, épreuves combinées, championnats, triathlons...).

Les triathlons sont les suivants :

Les Benjamin(e)s : un triathlon libre comprenant une course, un saut, un lancer hivernal : 2 courses (sprint et haies) et 1 concours

Les Minimes Garçons et Filles :

un triathlon libre (1 course, 1 saut, 1 lancer)
un triathlon technique (1 course et 2 concours)
hivernal : 2 courses (sprint et haies) et 1 concours
un triathlon spécial (1000m ou Marche , 1 concours, et un épreuve libre)

JURYS

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, il est demandé aux clubs de bien vouloir fournir des jurys en nombre suffisants :

1 officiel par tranche de 4 athlètes engagés

Avec un maximum de 12 officiels

Exemples : 14 athlètes = 14 / 4 = 3.5 soit 4 officiels

La liste doit être envoyée par mail avec le nom, prénom, n° licence, qualification et poste choisi (ce ne sera pas forcément celui qui sera attribué sur place, cela dépendra des souhaits des autres clubs) et être envoyée au plus tard **le mercredi précédent la compétition avant 22h.**

Aucun engagement d'athlètes ne sera pris en compte sans cette liste de jurys.



COMITE DU CALVADOS D'ATHLETISME
Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
cd14.athletisme@gmail.com

02/10/2018

Règlement des triatlons en salle 2018/2019 BENJAMINS et MINIMES

REGLEMENT

Concours:

Hauteur / Perche : 8 essais ou plus jusqu'au 1er échec (au-delà du 8e essai)

Intérêt : apprentissage de la gestion d'un concours par l'athlète

Montée de barre 4 en 4 cm pour la hauteur - 10 en 10 cm pour la perche

Perche : première barre Benjamins (es) 1,40m - Minimes 1,70 m

Longueur /triple / poids : 3 essais

Courses : 1000m : 12 participants maximum par finale directe

Rappel des poids et distances de haies :

	Poids	Haies				
	(Kg)	(Nb.)	(H)	Départ à la	(écarts)	Dernière à
Benjamines	2	5	0.65 m	11.50 m	7.50 m	8.50m
Benjamins	3	5	0.65 m	11.50 m	7.50 m	8.50m
Minimes Filles	3	4	0.76 m	12 m	8.00 m	14.00m
Minimes Garçons	4	4	0.84 m	13 m	8.50 m	11.50m

La Présidente du Comité

P. CAUGANT

Le responsable de la CSO/CDJ

P. THIMONIER